

BOURSES D'ÉTUDES 2022



Dossier de candidature Notice explicative

1- CONTEXTE ET ENJEUX

La mobilité étudiante et la formation initiale des enseignants-chercheurs est un axe prioritaire de la coopération de l'Ambassade de France au Burkina Faso. En 2022, cette ambassade soutiendra environ 15 nouveaux étudiants burkinabè dans leurs **études supérieures en France au niveau doctorat uniquement** par l'attribution de bourses.

Les projets de formation sont une occasion de renforcer le **partenariat** qui structure la coopération franco-burkinabè. A cet effet, les projets de thèses doivent faire l'objet d'un **co-encadrement** entre une institution française et burkinabè, idéalement dans le cadre d'une cotutelle. Les projets soutenus doivent en priorité permettre **des formations ou des activités de recherche qui ne peuvent être entreprises au Burkina Faso**.

2-CRITERES D'ELIGIBILITE

- Être de nationalité burkinabè.
- Effectuer sa formation doctorale en alternance entre la France et le Burkina Faso via un co-encadrement ou une co-tutelle franco-burkinabè.

Les projets présentés par des étudiants dont la formation en thèse a débuté sont éligibles.

3-DATES, LIEU ET MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER

- La date limite de dépôt du dossier est fixée au **lundi 10 octobre 2022 à 17h00**.
- Le dossier, **sur support papier**, devra être déposé à l'ambassade de France, du lundi au vendredi auprès du « *portail piétons* », sis rue de l'hospitalité (située entre l'ambassade et le 1^{er} Ministère).
- **Aucun dossier ne sera réceptionné par voie électronique ou par voie postale.**
- **Tout dossier incomplet ou parvenant après le 10 octobre 2022 à 17h ne sera pas traité.**

Le dossier sera adressé sous enveloppe fermée et libellée comme suit :

= DOSSIER DE CANDIDATURE BOURSES D'ETUDES 2022 =
A l'attention de Madame La Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle
Ambassade de France au Burkina Faso

4- CRITERES D'EVALUATION

- Qualités académiques de l'étudiant au regard de la formation souhaitée.
- Adéquation de la formation avec les besoins des établissements d'enseignement supérieur et de recherche du Burkina Faso.
- Le lien partenarial entre l'institution d'origine de l'étudiant et son établissement de formation en France.
- L'opportunité d'une formation en France au regard de l'offre de formation existante au Burkina Faso.

5- DELAIS DE TRAITEMENT ET INFORMATION DU CANDIDAT

- Une commission d'octroi des bourses se réunira au mois de novembre 2022.
- Les candidats retenus seront informés via leur messagerie électronique. La liste sera mise en ligne sur les sites de l'ambassade de France au Burkina Faso et de Campus France Burkina, au plus tard le 15 décembre 2022.

6- DELAIS DE TRAITEMENT ET INFORMATION DU CANDIDAT

7 – NATURE DE L'AIDE

Les étudiants sélectionnés peuvent bénéficier de tout ou d'une partie des soutiens suivants :

- prise en charge d'un voyage aller-retour entre leur domicile et leur lieu de formation ;
- couverture sociale durant la totalité de leur séjour ;
- gratuité des frais (ou droits) d'inscription pour les doctorants inscrits en France ;
- allocation mensuelle d'un montant de 1 500 € par mois de séjour en France:
 - o Pour des étudiants inscrits à l'université en France : les séjours doivent être de 6 mois par année.
 - o Pour des étudiants non-inscrits à l'université en France, les séjours seront de 3 mois maximum.
 - o Dans tous les cas, les bourses sont accordées pour 1 à 3 séjours maximum étalés sur une durée totale de 3 ans.
- Frais de formation d'un montant de 500 euros par mois de bourse ;

Depuis le 1^{er} janvier 2021, Campus France ne prend plus en charge les frais de paillasse.

8- COMPOSITION DU DOSSIER

Les pièces sont à numéroté et à présenter dans l'ordre indiqué ci-après :

PIECES	Intitulés
N° 1	Dossier de candidature (<i>formulaire à compléter et PJ</i>)
N° 2	Une copie non légalisée du dernier diplôme obtenu
N° 3	Les copies des relevés de notes des 3 dernières années d'études
N° 4	Une lettre d'appui émanant d'une (ou plusieurs) personnalité(s) issue(s) du monde universitaire et/ou de la recherche scientifique au Burkina Faso et/ou en France
N° 5	Un justificatif de pré-inscription 2022/2023 émanant d'un établissement d'enseignement supérieur public situé en France ou au Burkina Faso.
N° 6	Une copie non légalisée de la CNIB ou de la 1 ^{ère} page du passeport burkinabè
N° 7	Le projet de recherche (<i>formulaire à compléter en PJ</i>) qui inclura : <ul style="list-style-type: none">- le calendrier détaillé envisagé des alternances (sachant que l'ambassade finance des thèses de doctorat en alternance, sur la base de 3 séjours durant 3 années consécutives)- une lettre de présentation de la thèse émanant des co-directeurs de thèse justifiant de l'accueil au sein d'un laboratoire de recherche en France.

→ Pour les fonctionnaires obligatoirement :

N° 8	Une lettre d'accord émanant de votre administration d'origine et signée par votre responsable hiérarchique
------	--